

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MEYRONNES**

Séance du 26 Août 2015 à 18 h 30
L'an DEUX MILLE QUINZE
Et le 26 Août

A 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur FERRON Jean, MAIRE.
Présents : Mr BELLIURE Jean-Marie, AUBERT.

Absents excusés : Mme REY Julie (donne son pouvoir à Mr FERRON Jean)
Mr VAN DE ZANDE Jan

Secrétaire(s) : Mr AUBERT Cédric

Objet : Vente 1^{er} étage Certamussat à
LPF bâtiment

Monsieur le Maire présente au CONSEIL MUNICIPAL l'estimation donnée par les Domaines concernant le 1^{er} étage de Certamussat soit 22 000 €.

Le CONSEIL MUNICIPAL :

*DECIDE de céder à Monsieur VAN DE ZANDE Jan représentant LPF Bâtiment, le 1^{er} étage pour la somme de 21 000 €.

Les frais notariés restant à sa charge.

*La création de la copropriété ainsi que le calcul des tantièmes seront supportés par la Commune.

*DONNE pouvoir au Maire pour signer tous les documents concernant cette vente.

Fait et délibéré à MEYRONNES, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
MEYRONNES le 1^{er} Septembre 2015
LE MAIRE,
FERRON Jean,



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MEYRONNES**

Séance du 26 Août 2015 à 18 h 30
L'an DEUX MILLE QUINZE
Et le 26 Août

A 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur FERRON Jean, MAIRE.
Présents : Mr BELLIURE Jean-Marie, AUBERT Cédric.

Absents excusés : Mme REY Julie (donne son pouvoir à Mr FERRON Jean)
Mr VAN DE ZANDE Jan (donne son pouvoir à Mr BELLIURE Jean-Marie).

Secrétaire(s) : Mr AUBERT Cédric.

Objet : Vente de lots d'affouage
pour résidences secondaires.

Monsieur le Maire présente au CONSEIL MUNICIPAL les courriers de Monsieur DUSSAUD et Monsieur CHALVIDAN, propriétaires de résidences secondaires à Meyronnes, demandant une attribution d'un lot d'affouage sur le nouveau tarif décidé lors de la séance du 5 octobre 2013.

Le CONSEIL MUNICIPAL :

*DECIDE d'attribuer un lot de 5 Tonnes soit 8 Stères, valable pour deux années, au prix de 160 € à compter du jour de livraison.

*DEMANDE au Maire de rédiger une procédure qui sera remise à chaque commande de lot d'affouage.

Fait et délibéré à MEYRONNES, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
MEYRONNES le 1^{er} Septembre 2015
LE MAIRE,
FERRON Jean,



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE MEYRONNES

Séance du 26 Août 2015 à 18 h 30
L'an DEUX MILLE QUINZE
Et le 26 Août

A 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur FERRON Jean, MAIRE.
Présents : Mr BELLIURE Jean-Marie, Mr AUBERT Cédric.

Absents excusés : Mme REY Julie (donne son pouvoir à Mr FERRON Jean)
Mr VAN DE ZANDE Jan (donne son pouvoir à Mr BELLIURE Jean-Marie).

Secrétaire(s) : Mr AUBERT Cédric.

Objet : Demande de location d'un gîte
pour la saison d'hiver.

Une demande de location d'un gîte a été formulée par Monsieur MICHELON pour la période de Décembre 2015 à Avril 2016.
Le CONSEIL MUNICIPAL :
*ACCEPTÉ de louer les gîtes :
Gîte 4 places le prix de 213 € par mois.
Gîte 6 places le prix de 250 € par mois.
Pour l'électricité, le locataire pourra mettre le compteur d'EDF à son nom ou la Commune lui facturera au prix de 16 centimes le KWH consommé (heures pleines et heures creuses confondues).
*DONNE pouvoir au Maire pour signer le bail.

Fait et délibéré à MEYRONNES, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
MEYRONNES le 1^{er} Septembre 2015
LE MAIRE,
FERRON Jean,



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE MEYRONNES

Séance du 26 Août 2015 à 18 h 30
L'an DEUX MILLE QUINZE
Et le 26 Août

A 18 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur FERRON Jean, MAIRE.
Présents : Mr BELLIURE Jean-Marie, AUBERT Cédric.

Absents excusés : Mme REY Julie (donne son pouvoir à Mr FERRON Jean)
Mr VAN DE ZANDE Jan (donne son pouvoir à Mr BELLIURE Jean-Marie).

Secrétaire(s) : Mr AUBERT Cédric.

Objet : Changement horaires Mairie

Suite à la demande de la secrétaire de Mairie habitant à Barcelonnette de modifier les heures d'ouverture de la Mairie qui passent de 9h-12h et de 14h-18h à 9h-12h et de 13h-17h.

Le CONSEIL MUNICIPAL :

*ACCEPTTE ce changement d'heures d'ouverture de la Mairie et qui en plus s'harmonisent avec la Commune de LARCHE.

Ces nouveaux horaires qui entreront en vigueur à partir du Mardi 8 septembre 2015.

Fait et délibéré à MEYRONNES, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
MEYRONNES le 1^{er} Septembre 2015
LE MAIRE,
FERRON Jean,

